

LA CAF DE VAUCLUSE APPORTE DEUX TYPES D'AIDES DISTINCTES POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR DÉMARCHE DE FORMATION BAFA

■ UNE AIDE LOCALE DE 200 €

- Cette aide est accordée aux jeunes de **moins de 26 ans domiciliés dans le Vaucluse** qui sont allocataires ou enfants d'allocataire **sans emploi fixe rémunéré.**
- L'organisme de formation doit être domicilié en PACA.
 - **⇒ le montant de l'aide fixé** par décision du Conseil d'administration **est de 200 €**, elle peut être versée après la validation du 1^{er} stage et obtention du BAFA à l'issue du 3^e stage
 - l'aide locale sera versée directement à l'allocaire

■ UNE AIDE NATIONALE DE 91.47 € OU 106.71 €

- Cette aide est accordée aux stagiaires domiciliés dans le département de Vaucluse sans condition de ressources, ni d'âge.
 - ⇒ son montant est fixé par la CNAF et diffère selon la spécificité du 3° stage :
 - il est de 91,47 € pour le stage d'approfondissement
 - il est de 106,71 € si le 3e stage est un stage de spécialisation Petite Enfance
 - ⇒ l'aide nationale sera versée à l'organisme de formation si la formation a lieu en région PACA.

 Dans le cas contraire où en cas du paiement de la totalité de la formation par l'allocataire, il est impératif de joindre une facture acquittée au dossier de demande d'aide financière.



- 1) Votre demande doit être effectuée par votre famille à l'aide du formulaire Cerfa 11 381*02 téléchargeable depuis notre www.Caf.fr rubriques VIE PROFESSIONNELLE / Le BAFA / Les aides financières Caf : conditions d'attribution et formulaire de demande d'aide financière
- 2) Votre demande doit être accompagnée
 - de l'ensemble des attestations de stages théoriques BAFA 1 et BAFA 3 et attestation de stage pratique BAFA 2 si vous avez effectué la totalité de la formation, dûment complétées et signées;
 - → de l'attestation de formation du BAFA 1 et attestation de stage pratique BAFA 2 si vous n'avez pas encore effectué le stage d'approfondissement ou de qualification BAFA 3, dûment complétées et signées;
 - du BAFA 1 si vous n'avez pas effectué les stages pratique et d'approfondissement ou de qualification
- 3) Délai de réception des 3 stages :
 - quel(s) que soit/soient le/les stages effectués, l'ensemble des attestations devra parvenir à la Caf dans un délai de 30 mois au plus à partir du stage BAFA 1 tel que prévu par la législation qui régit cette formation.
 - en cas de prorogation du délai de formation au-delà de 30 mois pour effectuer la totalité de la formation, vous devez obligatoirement transmettre à la Caf de Vaucluse la dérogation qui vous a été accordée et ce afin d'éviter une notification de refus.

Ces aides sont également valables dans le cadre de la formation B.A.F.D (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directrice/teur d'ACM) :

les attestations relatives aux stages de formation de base et de perfectionnement ainsi que des deux stages pratiques dès l'obtention du Brevet, doivent être associées au dossier de demande d'aide financière



Le dossier de demande BAFA (formulaire Cerfa 11 381*02 et attestations) doit être retourné

- dûment complété par le stagiaire et les responsables de formation,
- visé par l'organisme de formation

à l'une des adresses suivantes

- Adresse e-mail: transmettreundocument.caf84@info-caf.fr
- Adresse postale: Caf de Vaucluse 84049 AVIGNON Cedex 9



L'AIDE LOCALE

Conditions d'obtention

Bafa 1
Base organisé
dans le 84

Bafa 3 Approfondissement ou Qualification organisé dans le 84

200 €

Bafa 3 Approfondissement Petite Enfance organisé dans le 84

A qui est versée l'aide ?

- Je dois avoir 26 ans
- Je dois être domicilié (e) dans le Vaucluse
- Je ne dois pas avoir d'emploi fixe rémunéré
- L'organisme de formation doit être domicilié dans la région PACA en ce qui concerne les stages de base BAFA 1 et/ou de qualification BAFA 3

200 €

Elle est versée à l'allocataire par la Caf de Vaucluse

L'AIDE NATIONALE

Conditions d'obtention

Bafa 1
Base organisé
dans le 84

Bafa 3
Approfondissement ou Qualification

organisé dans le 84

Approfondissement Petite Enfance organisé dans le 84

Bafa 3

A qui est versée l'aide ?

Je doit être domicilié (e) dans le Vaucluse, sans condition de ressources ni d'âge

91,47 €

91,47 € plus 15,24€ soit 106,71€

Elle est versée à l'organisme de formation par la Caf de Vaucluse si la formation a été organisée dans la région PACA